



RU:RBAN, de l'agriculture urbaine à la ville résiliente



Inspiration européenne pour un aménagement caennais



Ayuntamiento de A Coruña
Concello da Coruña



κεδρήθ



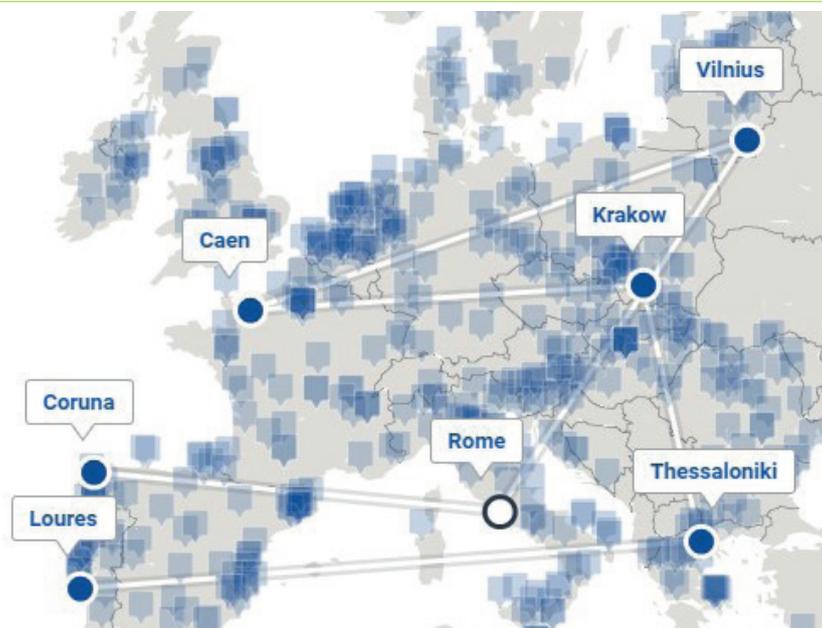
Quand la Ville de Rome a proposé à la Ville de Caen de participer à un réseau européen sur l'agriculture urbaine, en 2018, il était difficile d'imaginer que cette impulsion allait conduire à la mise en place d'une Maison de l'alimentation durable sur la Presqu'île caennaise dès 2021 et à la prise en compte des questions alimentaires dans l'aménagement urbain.

Cette réalisation fait partie du programme européen URBACT qui, depuis 2002, se structure autour d'une méthodologie participative à double entrée : un réseau de villes européennes et un groupe d'acteurs locaux qui adapte et innove en fonction des enjeux et des contraintes de son territoire. Analyse d'un succès caennais.

Dès 1995 dans son plan de sauvegarde, la commune de Rome réservait plus d'espace à la nature (54 000 ha de parcs) qu'aux zones construites. Cet art des jardins comme garant de l'harmonie urbaine semble remonter à l'Antiquité.

La nature romaine est donc culturellement intimement mêlée à l'espace habité, ce qui a donné lieu dans les années 2000 à une politique municipale d'accompagnement des habitants de plus en plus nombreux à mettre en place des potagers collectifs près de chez eux, quel que soit le statut foncier de l'espace choisi. La Ville de Rome a prévu une convention d'occupation, la fourniture d'eau et de clôtures puis les associations locales se chargent de l'animation, qu'il s'agisse de jardins partagés ou familiaux.

Parallèlement, les cantines scolaires ont introduit de plus en plus de produits biologiques jusqu'à faire de Rome un exemple unique en Europe : plus de 80 % de bio dans les 150 000 repas servis quotidiennement dans les écoles romaines.



Potagers du parco Ortonove à Rome lors de la dernière rencontre européenne RURBAN, sept. 2021.

RU:RBAN, un des réseaux du programme européen URBACT

URBACT est un programme européen cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et les États membres pour favoriser la coopération entre villes européennes. Doté de 96 millions d'euros, URBACT 3 (2014-2020) est centré sur le **développement urbain intégré et durable**.

Depuis l'origine en 2002, l'autorité de gestion du programme est déléguée à la France (aujourd'hui Agence nationale de la cohésion des territoires ANCT) par la Commission Européenne pour le compte des 27 États membres et de 2 États partenaires (Suisse et Norvège).

On estime que plus de 500 villes ont été impliquées dans un réseau URBACT depuis sa création. Ces réseaux sont ouverts à des villes de toutes tailles.

Les réseaux de cinq à dix villes européennes se constituent autour d'une thématique commune et adoptent l'une des trois méthodes du programme : planification, mise en œuvre ou **transfert de bonnes pratiques**. Le réseau RU:RBAN a suivi cette dernière orientation : la Ville de Rome pilote le réseau pour transférer sa politique agricole urbaine des espaces publics et de préservation des espaces potagers. L'Union européenne met un expert à disposition de chaque réseau et prend en charge 80 % des frais (déplacements et communication, à l'exclusion de tout aménagement), soit jusqu'à 66 000 euros sur deux ans. La méthodologie est très cadrée, ponctuée de nombreux livrables (écrits, audiovisuels et numériques).



<https://urbact.eu/l'agenda-urbain-en-france>

<https://urbact.eu/rurban>

De Rome à Caen

En octroyant le label européen des bonnes pratiques en agriculture urbaine à Rome, la Commission de Bruxelles a incité la capitale italienne à transférer ses réalisations dans six villes européennes. Le réseau RU:RBAN a été préparé en 2018, d'abord avec Vilnius (Lituanie) et La Corogne (Espagne), puis avec Cracovie (Pologne), Thessalonique (Grèce), Loures (Lisbonne-nord, Portugal), et Caen.

Les efforts de transfert ont porté sur trois éléments :

- ▶ **E1/ Le renforcement des capacités d'organisation** et de connaissance des jardins urbains,
- ▶ **E2/ La formation** des animateurs responsables de potagers urbains en tant que maillons essentiels de cette politique.
- ▶ **E3/ La gouvernance** (Conventions et règlements intérieurs) pour pérenniser les initiatives.

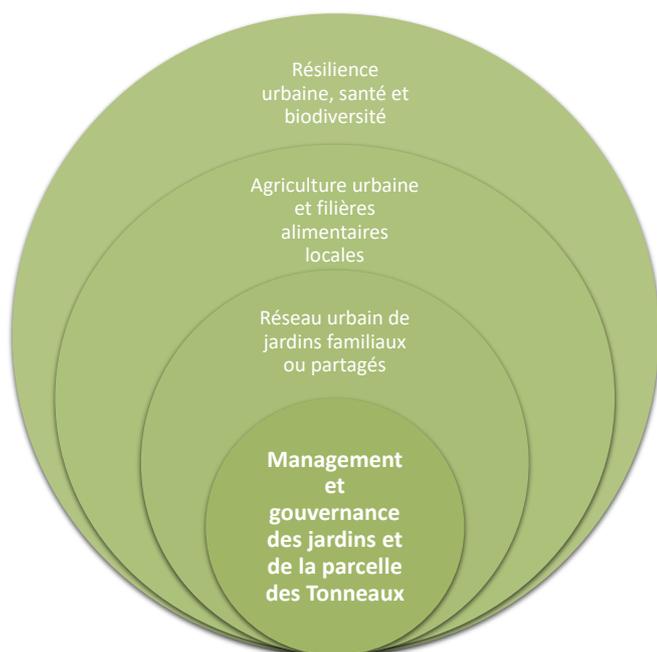


Joël Bruneau, maire de Caen, accueille les partenaires européens du projet RU:RBAN à l'hôtel de ville, avril 2019.

Des villes nourricières

De janvier 2019 à septembre 2021, les équipes-projets des sept pays ont travaillé parallèlement **au niveau local et au niveau européen**. Localement, ont été organisées une dizaine de réunions avec une trentaine d'acteurs comprenant associations, chercheurs, agriculteurs, habitants, élus, techniciens et acteurs économiques. À l'échelle européenne, les rencontres dans chacun des pays participants ont permis de comprendre comment les villes redoublent d'inventivité pour multiplier les potagers dans tous les espaces urbains (friches, écoles, ancien terrain militaire, lotissements, abords des logements sociaux, espaces publics, zones d'activités, monuments...)

Le succès de ce programme a conduit la Ville de Rome à solliciter et obtenir une seconde vague de transfert auprès d'URBACT : d'ici 2023, les bonnes pratiques romaines en agriculture urbaine vont s'étendre vers Split, Carlow, Algeiras et Alexandroupolis. Par ailleurs, des élus de Huancaayo (Pérou) et de Barranquilla (Colombie) sont venus en visite à Rome pour mieux en comprendre la dynamique agri-urbaine. D'europpéen, le succès devient mondial...



De la parcelle de la Presqu'île caennaise à la résilience urbaine européenne, une cohérence des échelles territoriales. - Réalisation : Aucame

La parcelle de la Presqu'île

La parcelle dite « des Tonneaux » sur laquelle ont porté les efforts caennais de RU:RBAN a été choisie en 2016-2017, au cours d'un autre projet URBACT de planification, piloté par la Ville, pour la reconversion d'ex-sites industriels, autour du slogan « Réveiller les géants endormis ». Pourquoi ne pas essayer de lancer une ferme urbaine sur ces 1400 m² ? Prendre à rebours l'ancien usage d'entrepôt (sol bétonné, charpente métallique de 9 mètres de haut en mauvais état...) pour mettre en place une ferme urbaine a du sens au regard du plan-guide de la Presqu'île :

- **Reconvertir un espace en friche tout en gardant les traces du passé.** Cette parcelle est adossée au parc des rails (26 000 m² d'anciennes voies ferrées recouvertes d'une végétation spontanée d'une trentaine d'années), ce qui légitime ce lien avec la nature en milieu urbain.
- **Créer un front pionnier avec des activités attractives** pour les futurs habitants de la Presqu'île caennaise et créer un lieu d'échanges

de savoir-faire sur le jardinage et l'alimentation pour l'ensemble des Caennais.

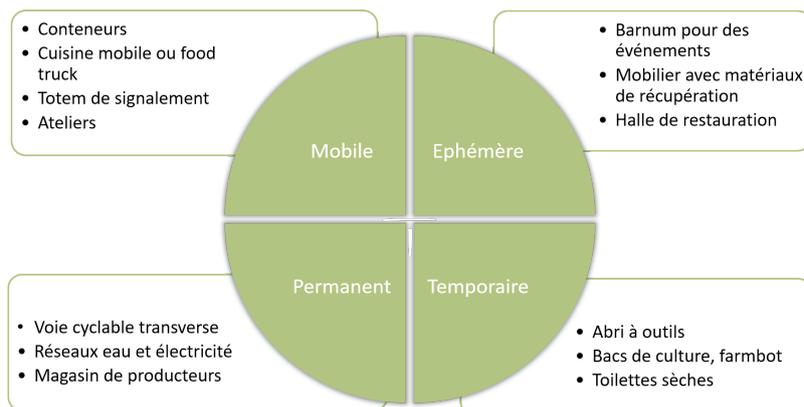
Un jardin urbain sans sol

Contrairement aux autres pays du réseau RU:RBAN, cette parcelle ne rentre pas dans le cadre d'un jardin potager habituel en pleine terre. Cette reconversion d'une friche industrielle intéresse toutefois les autres villes du réseau car l'expérience montre que les potagers deviennent au fil du temps des espaces de convivialité (repas partagés), des interfaces avec les agriculteurs locaux (magasins de producteurs), des lieux d'échanges de savoirs (accueil d'écoliers, ateliers...), des espaces de collecte des déchets et de fabrication de compost (expérimentation en cours sur cette même parcelle caennaise avec Toutenvélo et le Syvedac).

Ces fonctions ont besoin d'un espace public urbain et peuvent se satisfaire de bacs de culture expérimentaux. Au fil du temps, le projet a donc évolué d'une « ferme urbaine » à une « maison de l'alimentation durable ».



Première réunion du groupe local sur la parcelle avec les bacs de culture et le farmbot, octobre 2020.



Travail sur les divers niveaux d'ancrage des fonctions urbaines de la parcelle pour un urbanisme évolutif. - Réalisation : Aucame

Comment redonner vie à une friche industrielle ?

Le groupe local caennais (ou ULG, Urbact local group), animé par l'Aucame, agence urbanisme de Caen Normandie Métropole, a dessiné son chemin en marchant, chaque étape s'enrichissant des découvertes extérieures pour mettre en œuvre un espace qui répond aux besoins des habitants.

- 1. Janvier 2019**
Brainstorming sur l'avenir de la parcelle désignée et échanges pour faire connaissance.
- 2. Mars 2019**
Visite de la Presqu'île, compréhension des enjeux, identification des fonctions urbaines attendues sur la parcelle choisie.
- 3. Juin 2019**
Choix du nom du projet. Travail sur les niveaux d'ancrage des futurs aménagements : mobiles, éphémères, temporaires, permanents.
- 4. Septembre 2019**
Choix des activités expérimentales à lancer en 2020. Accueil des porteurs de projets (gouvernance, conventionnement).
- 5. Novembre 2019**
Élaboration d'un programme d'animation 2020, réponse aux demandes de partenaires (Ferme de Fleury, Turfu festival).
- 6. Février 2020**
Travail concret en trois sous-groupes sur la communication (vidéos, panneaux), les ateliers ouverts au public, l'événement final local.
- 7. Juillet 2020**
Visite des Jardins d'Arlette à Mondeville, exemple de collaboration collectivité/association. Réflexion sur la pérennité de la gouvernance après URBACT.
- 8. Octobre 2020**
Visite des premiers aménagements sur la parcelle. Esquisse des nouvelles fonctions : cuisiner, manger, conserver.
- 9. Janvier 2021**
Accueil des partenaires de Lille et présentation du projet Fives Cail « L'Avant-goût » et « La cuisine commune ». Idées lilloises transposables à Caen.
- 10. Mars 2021**
Présentation de l'avant-projet de la Presqu'île. Finalisation du plan d'actions. Bilan-flash des 30 mois de l'ULG.
- 11. Septembre 2021**
Événement final sur la parcelle avec l'ensemble des élus et partenaires qui ont contribué à la réussite du projet.

Un triple défi

Dans ce projet, la Ville de Caen a dû relever un triple défi :

- ▶ **Créer une activité dans un lieu abandonné**, voire répulsif. Adossée au marché de gros de fruits et légumes (MGAC) qui a déménagé en mars 2021, la parcelle est très isolée : faire venir des visiteurs suppose une stratégie de communication spécifique et une forte dynamique d'attractivité.
- ▶ **Trouver un porteur de projet associatif** qui partage les objectifs thématiques, la vision à long terme et la méthode nécessairement très expérimentale de ce projet.
- ▶ **Innover en produisant des légumes sur un sol imperméable voire pollué** (bacs surélevés, couches de permaculture, farmbot) et en accueillant **une aire de restauration** avec des partenaires professionnels (cuisine partagée ou accueil de restaurateurs en saison)



Le farmbot (robot maraicher) monté et programmé par les bénévoles de La Maison, septembre 2021.



Travaux pratiques, rencontre du groupe local autour d'un repas partagé.

Le succès humain de l'entreprise

L'une des clés de réussite de ce processus réside dans la rencontre des cinq porteurs de projets du collectif « La Maison », dès le printemps 2019. Ils étaient à la recherche d'un lieu pour mettre en place des activités centrées sur l'alimentation de qualité. Le groupe local caennais (ULG) est passé d'un rôle de planification à un rôle d'accompagnement des activités des tout nouveaux porteurs de projets, ce qui a permis de mettre en œuvre des actions concrètes :

- ▶ **Élaboration d'une convention** de mise à disposition de la parcelle à l'association (sachant que le propriétaire foncier est « Ports de Normandie » et que la Ville de Caen bénéficie d'une autorisation d'occupation temporaire).
- ▶ **Équipement de la parcelle** (réseaux temporaires d'eau et d'électricité tirés pour l'expérimentation de compostage, deux containers, trois bacs de culture, un farmbot). Par la suite, cet équipement donné par la Ville de Caen s'est vu adjoindre un camion (don privé), une parcelle de permaculture (avec l'Institut Lemonnier), un équipement culinaire mobile...
- ▶ **Élaboration d'un calendrier d'animations** entièrement organisées par « La Maison » : installation de toilettes sèches, fabrication de poulaillers mobiles pour la parcelle agricole de Fleury, ateliers de jardinage, montage et expérimentation du farmbot (en lien avec Le Dôme)...
- ▶ **D'autres réalisations en germe** : aujourd'hui, « La Maison » travaille sur le lancement d'un chantier d'insertion pour proposer des activités professionnelles variées : production légumière (à Fleury-sur-Orne), livraison, cuisine... Le lieu se définit comme un espace d'accueil de projets et pourra s'étendre lorsque la Ville de Caen aura renforcé la charpente métallique. Pour l'instant, les installations sont temporaires et mobiles.



Événement final RURBAN, accueil sur la parcelle, septembre 2021.

Malgré les retards liés à la pandémie et aux confinements successifs, le collectif « La Maison » a rapidement acquis un public de bénévoles, d'étudiants et d'habitants, permettant de donner un certain rayonnement aux activités. Aujourd'hui, le collectif est fort de près de 300 adhérents.

Les partenariats du groupe local RU:RBAN fonctionnent particulièrement bien et sont à l'origine de la réussite du projet : les appuis du Pavillon, les ateliers du mercredi au Dôme, les conseils du restaurant Sauvages sur un plateau pour la cuisine, les échanges méthodologiques avec le Tiers-Lieu Rive Droite, l'accueil de la SCOP Toutenvélo et les liens avec les acteurs économiques et les opérateurs immobiliers de la Presqu'île.

Les échanges avec des partenaires français

L'habitude européenne de travailler en s'inspirant d'autres territoires passe aussi par des contacts nationaux. C'est ainsi que la dynamique caennaise a rencontré deux villes françaises particulièrement inspirantes :

- **Mouans-Sartoux (Alpes maritimes)**, avec moins de 10 000 habitants, pilote un réseau URBACT sur l'approvisionnement local des cantines scolaires. Avec sa cantine 100 % bio et sa régie agricole (six hectares où sont produits 25 tonnes de légumes par an), cette ville est un exemple tant pour l'économie que pour la santé.

<https://mead-mouans-sartoux.fr/le-projet-bio-canteens/>

- **Lille (Nord)** a engagé la reconversion de son quartier industriel Fives-Cail autour de l'alimentation comme garante d'inclusion sociale, de formation et d'accessibilité économique. Avec son lycée hôtelier, sa halle gourmande, sa cuisine commune et ses multiples partenariats, Lille est en passe de réussir une grande innovation urbaine.

<https://fivescail-lille-hellemmes.fr/presentation-du-projet/>



Rencontre des Lillois par le groupe local de Caen, janvier 2021.

De la Presqu'île de Caen à l'écoquartier de Fleury-sur-Orne

La Maison de l'alimentation durable (parfois appelée Miam) constitue un centre de ressources et de pédagogie sur le jardinage, le maraîchage et le bien-manger sur la Presqu'île de Caen. Ce lieu de rencontres agraires rencontrera rapidement l'intérêt plus large des habitants de Caen la mer.

Cette expérience urbaine a besoin d'un lien avec un site de production et c'est avec la mise à disposition d'un hectare sur le site de Fleury-sur-Orne que l'association « La Maison » bénéficie d'une cohérence alimentaire entre production et cuisine. A côté de l'écoquartier des Hauts de l'Orne, un plateau agricole non constructible (car situé sur une ancienne carrière de pierre calcaire), propriété de Caen la mer, pourrait devenir une ferme urbaine sur une vingtaine d'hectares.

À titre expérimental, « La Maison » va essayer sur cette petite parcelle enclavée la production de fleurs et de légumes, avec des poulaillers et des serres mobiles, en lien avec des acteurs et chercheurs locaux. Sans accès à l'eau sur un sol très perméable, le défi est de taille, mais aujourd'hui relevé par un maraîcher professionnel.

<https://www.normandie-amenagement.com/realisation/ecoquartier-hauts-de-lorne/>



Le défi de La Luzernière à Fleury, faire pousser des légumes sans eau.

Un nouvel urbanisme

L'impulsion européenne sur une ancienne friche industrialo-portuaire à Caen a conduit à expérimenter **une nouvelle façon de concevoir la reconversion d'un site**. Localement, la gouvernance interacteurs et les méthodes de l'urbanisme flexible semblent garantes d'un projet qui pourra à la fois **s'inscrire dans le temps long** et **s'adapter aux imprévus urbains**, tout en **intégrant de nouvelles thématiques de travail et une diversité de partenaires**.

Les médias ont parlé de « méthode berlinoise » sur ce site, car c'est une reconversion associative basée sur des matériaux de récupération, du bénévolat, des chantiers participatifs et plus généralement de très modestes moyens financiers, ce qui ne bloque aucunement les grandes ambitions.

Création d'emplois et réponse aux besoins socio-économiques locaux constituent en effet l'at-

tendu premier de ce projet. On peut donc maintenant parler de « méthode caennaise » qui consiste à créer un partenariat entre la collectivité et les associations, dans une convergence de stratégie et d'action, avec une répartition en complémentarité de l'investissement et du fonctionnement.

Aujourd'hui, **cette Maison de l'alimentation durable est reconnue par le projet alimentaire territorial (PAT) de Caen Normandie Métropole** et s'est vu octroyer des financements par le Plan de relance.

Le Plan pluriannuel d'investissements de Caen réserve un million d'euros à cette expérience de développement durable (échéance 2026). Avec la fin du projet européen, **une nouvelle gouvernance locale va voir le jour**, illustrant la richesse de la collaboration entre association et collectivité. **Souplesse, créativité et partenariat public-privé** semblent être les trois ingrédients majeurs d'un urbanisme de la reconversion, désormais particulièrement sollicité par l'**objectif national du climat et de la résilience**.



Pour en savoir plus

- ▶ <https://id-territoriale.fr/a/lancien-entrepot-portuaire-devient-une-maison-de-lalimentation-durable>
- ▶ <https://caen-presquile.com/bienvenue-a-la-maison/>
- ▶ *Sur la Presqu'île de Caen, structurer des filières alimentaires urbaines*, p.162-167, in *Plus grand que la Seine*, coll., Ed. Parenthèses, 2021
- ▶ www.facebook.com/collectiflamaison



Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole
21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN
02 31 86 94 00 / contact@aucame.fr
www.aucame.fr

Réalisation & mise en page : Aucame - octobre 2021
Contact : as.boisgallais@aucame.fr
Directeur de publication : Patrice DUNY